

PAU - Urbanisme / Foncier / SIG

NOTE

Objet : PPBE

De : Vincent FONTAINE

A :

Copie(s) à :

Date : 10/12/18

Références : URB/GB/566853

Pour décision

Pour avis

Pour mise en oeuvre

Pour information

Objet : Note relative au Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des grandes infrastructures routières communales suite à la mise en consultation du projet de PPBE

Conformément aux dispositions des articles R 572-1 et suivants du code de l'environnement, le projet de PPBE a fait l'objet d'une consultation du public du 08 octobre 2018 au 08 décembre 2018.

Au terme du délai de consultation, il n'a été enregistré aucune observation. La ville poursuivra ses actions pour limiter les nuisances sonores au travers des actions détaillées dans le PPBE.

Le PPBE approuvé par le conseil municipal du 20 décembre 2018 et cette présente note font l'objet d'une publication par voie électronique sur le site internet de la ville d'Annemasse.

